



Rome, le 22 mars 2024

**Avis de vacance d'un emploi
de directeur/directrice des études à l'École française de Rome - Section Époques moderne et contemporaine**

Fondée en 1875, l'École française de Rome (EFR) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Institution de recherche et de formation à la recherche en archéologie, histoire et sciences sociales, de la préhistoire à nos jours, dans le domaine des études méditerranéennes (Italie, Maghreb, pays du Sud-Est européen proches de l'Adriatique), elle accueille des chercheurs auxquels elle apporte son appui et sa connaissance des milieux scientifiques dans ses aires de compétence. Elle contribue à la formation de jeunes chercheurs dont elle favorise l'insertion dans les milieux professionnels spécialisés à l'échelle internationale. Elle collabore à des programmes scientifiques internationaux, coordonne et soutient des opérations archéologiques, des recherches en archives, des enquêtes de sciences sociales et des rencontres scientifiques. Elle publie chaque année plus d'une vingtaine de volumes et une revue biannuelle, les Mélanges de l'École française de Rome. Elle appartient au [Réseau des Écoles françaises à l'étranger](#).

Plus d'information : <https://www.efrome.it/>

L'emploi de directeur/directrice des études pour les Époques moderne et contemporaine à l'École française de Rome sera vacant à compter du 1^{er} septembre 2024.

La personne nommée sur cet emploi sera placée en position de détachement pour une durée maximum de trois ans, renouvelable une fois.

Ses domaines de compétence relèveront de l'histoire moderne, de l'histoire contemporaine ou des sciences sociales.

Les missions de cet emploi de collaborateur direct de la directrice de l'EFR, qui s'inscrivent aussi dans le cadre du Réseau des Écoles françaises à l'étranger (ResEFE), sont les suivantes :

- **tâches administratives** : le directeur ou la directrice des études est chef de service de la section des études Époques moderne et contemporaine ; à ce titre, il/elle est responsable du personnel rattaché à la section et de la gestion du budget alloué à celle-ci. Il/elle participe aux comités et instances de l'établissement ;
- **encadrement des jeunes chercheurs** : le directeur ou la directrice des études encadre les recherches doctorales et postdoctorales des boursiers, des doctorants sous contrat et des membres rattachés à sa section. Il/elle est également en charge de la préparation des ateliers de formation relevant de son domaine de compétence ;
- **recherche** : le directeur ou la directrice des études participe, auprès de la directrice et en collaboration avec les autres directeurs des études, à la définition des axes stratégiques de politique scientifique de l'établissement et prend part aux activités du ResEFE. Il/elle impulse, coordonne et suit, en collaboration avec les milieux scientifiques français, italiens et internationaux, les programmes de recherche de l'EFR. Il/elle contribue au montage de projets nationaux, européens et internationaux et à la recherche de financements extérieurs par des réponses aux appels d'offres dans ses domaines de compétence. Il/elle est l'interlocuteur privilégié des chercheurs accueillis à l'EFR (chercheurs résidents, en délégation ou mis à disposition) relevant de sa section. Il/elle poursuit sa propre activité de recherche qui s'inscrit dans les champs disciplinaires et les thématiques scientifiques de l'EFR ;
- **publication** : en lien avec le comité éditorial et le conseil scientifique de l'EFR, le directeur ou la directrice des études supervise, dans le cadre de sa section, la publication des résultats des programmes scientifiques, placée sous la curatelle des collègues en charge de ces programmes. Il/elle est également rédacteur ou rédactrice en chef des *Mélanges de l'École française de Rome* concernant sa section. Il/elle instruit les dossiers de demande de publication aux éditions de l'EFR.

Peuvent candidater à cet emploi, en application de l'article 7 du décret n° 2011-164 du 10 février 2011 modifié relatif aux Écoles françaises à l'étranger :

- les enseignants-chercheurs ou personnels assimilés en application de l'article 6 du décret n°92-70 du 16 janvier 1992 modifié relatif au Conseil national des universités ;
- les chercheurs ;
- des personnalités scientifiques étrangères dont la qualification est reconnue équivalente par le conseil scientifique.

Le dossier de candidature devra être envoyé par voie électronique avant le **6 mai 2024, 12 heures** à la directrice de l'EFR (directrice@efrome.it) ainsi qu'à la responsable administrative (pascale.garcia@efrome.it) et comprendra les pièces suivantes :

- une lettre de candidature dans laquelle le candidat exposera de façon détaillée les raisons le poussant à postuler pour cet emploi, les compétences acquises pouvant contribuer à l'accomplissement de ses missions de directeur des études, ainsi que ses projets de recherche personnelle et collective dans les trois prochaines années ;
- un curriculum vitae comportant notamment l'indication des études poursuivies, des diplômes obtenus, du déroulement de carrière, des publications ou travaux réalisés, des expériences en matière de montage de projets, de responsabilité et de gestion de programmes de recherche collectifs et d'encadrement au niveau des masters, des études doctorales et post-doctorales ;
- le dernier arrêté de promotion dans le corps d'origine ;
- un certificat administratif délivré par l'autorité hiérarchique indiquant la position administrative actuelle prenant acte de la candidature.

Tout autre renseignement peut être obtenu auprès de la responsable administrative de l'établissement (pascale.garcia@efrome.it).